

**DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT
EN VERTU DE LA NORME MULTILATÉRALE 51-102
SUR LES OBLIGATIONS D'INFORMATION CONTINUE**

ITEM 1 Émetteur assujetti

Corporation Terranueva (la « Société » ou « Terranueva »)
803, Boulevard de l'Ange Gardien
L'Assomption (Québec)
J5W 1T3

ITEM 2 Date des changements importants

Le 19 mars 2021.

ITEM 3 Communiqué de presse

Un communiqué de presse a été émis en anglais et en français par Terranueva le 22 mars 2021. Les copies de chaque version sont jointes à la présente déclaration.

ITEM 4 Résumé des changements importants

Terranueva clôture un placement de 1 050 000 \$.

ITEM 5 Description complète des changements importants

La Société est heureuse d'annoncer la clôture d'un placement privé sans courtier d'unités pour un produit brut de 1 050 000 \$ (le « Placement »). Chaque unité, au prix de souscription de 0,08 \$ chacune est composée d'une action ordinaire du capital social de la Société (« Action ordinaire »); et (ii) d'un bon de souscription (un « Bon de souscription »). Chaque Bon de souscription entier donne à son porteur le droit d'acheter, pour une période de soixante (60) mois à partir de la date de clôture, une Action ordinaire au prix de 0,15 \$ par Action ordinaire (une « Action sous-jacente au bon de souscription »). Chaque Unité, Action ordinaire, Bon de souscription et Action sous-jacente au Bon de souscription émis sera assujetti à une période de détention de quatre mois et un jour.

Toutes les parties au Placement traitent à distance avec Terranueva, à l'exception de la participation des dirigeants de la Société décrite ci-dessous, et aucune commission n'était payable. Toutefois, le placement privé donne lieu à la création d'un nouvel actionnaire de contrôle détenant plus de 20 % dans l'actionnariat de la Société. Le tout est sujet aux approbations réglementaires applicables.

Le produit du Placement servira principalement à renflouer le fonds de roulement de la Société. D'ailleurs, concomitamment au Placement, la Société a également sollicité et reçu le soutien de ses principaux créanciers, notamment du créancier de son crédit rotatif, afin de convenir de certains reports des échéanciers de sa dette pour des périodes de 12 mois et plus, selon le cas.

Des dirigeants de la Société ont acheté un total de 625 000 Unités pour un produit total de souscriptions de 50 000 \$, ce qui représente 4,76 % du placement privé et ayant fait passer leur détention d'Actions ordinaires dans la Société de 0 % à 1,37 %. L'émission de ces Unités à cet initié constitue une opération entre personnes apparentées, mais est dispensée de l'obligation de fournir une évaluation officielle et d'obtenir l'approbation des porteurs minoritaires aux termes du *Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires* lors d'opérations particulières, puisque ni la juste valeur marchande des unités émises aux initiés, ni la juste valeur marchande de la totalité du placement privé, n'excèdent 25 % de la capitalisation boursière de la

Société. La Société n'a pas déposé de déclaration de changement important relativement à la participation des initiés au moins 21 jours avant la date de la clôture du placement privé, car la participation cet initié n'était pas déterminée à ce moment-là.

ITEM 6 **Recours au paragraphe 7.1 2) ou 3) de la norme canadienne 51-102**

Aucune demande n'est faite en vertu des dispositions ci-haut mentionnées.

ITEM 7 **Information omise**

Aucune information n'a été omise en regard du changement important décrit au présent document.

ITEM 8 **Dirigeant principal**

Pour plus d'informations, veuillez contacter Monsieur Peter Polatos, Président et Chef de la direction de la Société au (450) 591-1011.

ITEM 9 **Date de la déclaration**

Le 22 mars 2021.

CORPORATION TERRANUEVA



TERRANUEVA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

SYMBOLE BOURSIER : TEQ

LE 22 MARS 2021

TERRANUEVA CLÔTURE UN PLACEMENT DE 1 050 000 \$

L'ASSOMPTION, QUÉBEC – CORPORATION TERRANUEVA (CSE : TEQ) (la « **Société** » ou « **Terranueva** ») est heureuse d'annoncer la clôture d'un placement privé sans courtier d'unités pour un produit brut de 1 050 000 \$ (le « Placement »). Chaque unité, au prix de souscription de 0,08 \$ chacune est composée d'une action ordinaire du capital social de la Société (« Action ordinaire »); et (ii) d'un bon de souscription (un « Bon de souscription »). Chaque Bon de souscription entier donne à son porteur le droit d'acheter, pour une période de soixante (60) mois à partir de la date de clôture, une Action ordinaire au prix de 0,15 \$ par Action ordinaire (une « Action sous-jacente au bon de souscription »). Chaque Unité, Action ordinaire, Bon de souscription et Action sous-jacente au Bon de souscription émis sera assujetti à une période de détention de quatre mois et un jour.

Toutes les parties au Placement traitent à distance avec Terranueva, à l'exception de la participation des dirigeants de la Société décrite ci-dessous, et aucune commission n'était payable. Toutefois, le placement privé donne lieu à la création d'un nouvel actionnaire de contrôle détenant plus de 20 % dans l'actionnariat de la Société. Le tout est sujet aux approbations réglementaires applicables.

Le produit du Placement servira principalement à renflouer le fonds de roulement de la Société. D'ailleurs, concomitamment au Placement, la Société a également sollicité et reçu le soutien de ses principaux créanciers, notamment du créancier de son crédit rotatif, afin de convenir de certains reports des échéanciers de sa dette pour des périodes de 12 mois et plus, selon le cas.

Des dirigeants de la Société ont acheté un total de 625 000 Unités pour un produit total de souscriptions de 50 000 \$, ce qui représente 4,76 % du placement privé et ayant fait passer leur détention d'Actions ordinaires dans la Société de 0 % à 1,37 %. L'émission de ces Unités à cet initié constitue une opération entre personnes apparentées, mais est dispensée de l'obligation de fournir une évaluation officielle et d'obtenir l'approbation des porteurs minoritaires aux termes du *Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires* lors d'opérations particulières, puisque ni la juste valeur marchande des unités émises aux initiés, ni la juste valeur marchande de la totalité du placement privé, n'excèdent 25 % de la capitalisation boursière de la

Société. La Société n'a pas déposé de déclaration de changement important relativement à la participation des initiés au moins 21 jours avant la date de la clôture du placement privé, car la participation cet initié n'était pas déterminée à ce moment-là.

À propos de Terranueva

Terranueva s'appuie sur la recherche et développement, l'innovation et l'efficacité opérationnelle pour devenir un acteur incontournable dans l'industrie émergente du cannabis. Son objectif est de fournir sur le marché canadien comme à l'international, du cannabis médicinal de première qualité. Pour atteindre son objectif, Terranueva met en œuvre une approche de production modulaire intégrant les dernières avancées et innovation dans l'automatisation de ces processus. Corporation Terranueva Pharma, sa filiale détenue en propriété exclusive, détient les licences nécessaires de Santé Canada pour exécuter sa mission. Pour en savoir plus sur Terranueva, veuillez consulter www.terranevea.ca.

La Bourse des valeurs canadiennes ne s'est nullement prononcée sur le bien-fondé de l'opération projetée, et n'a ni approuvé ou ni désapprouvé le contenu du présent communiqué. La Bourse des valeurs canadiennes et ses fournisseurs de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans ses politiques) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Pour Corporation Terranueva:
Peter Polatos, Président et Chef de la direction
Téléphone : (450) 591-1011

TERRANUEVA CORPORATION



TERRANUEVA

PRESS RELEASE

FOR IMMEDIATE RELEASE

TICKER SYMBOL: TEQ

MARCH 22, 2021

TERRANUEVA CLOSES A PRIVATE PLACEMENT OF \$1,050,000

L'ASSOMPTION, QUÉBEC – TERRANUEVA CORPORATION (CSE : TEQ) ("**Terranueva**" or the "**Corporation**") is pleased to announce the closing of a non-brokered private placement of units for a gross proceeds of \$1,050,000 (the "Offering"). Each unit, at a subscription price of \$0.08 per unit, consists of (i) one common share in the capital stock of the Company ("Common Share"); and (ii) one warrant (a "Warrant"). Each whole Warrant entitles the holder thereof to purchase, for a period of 60 months from the closing date, one Common Share at a price of \$0.15 per Common Share (a "Warrant Share"). Each Unit, Common Share, Warrant and Warrant Share issued will be subject to a hold period of four months and one day.

All parties to the Offering are dealing at arm's length with Terranueva, except the participation of officers of Terranueva described below, and no commissions were payable. However, the private placement results in the creation of a new controlling shareholder holding more than 20% of the Corporation's share capital. This is subject to applicable regulatory approvals.

The proceeds of the Offering will be used primarily to replenish the Corporation's working capital. Concurrently with the Offering, the Corporation has also solicited and received the support of its principal creditors, including the creditor of its revolving credit facility, to agree to certain extensions of its debt maturities for periods of 12 months or more, as the case may be.

Officers of Terranueva purchased a total of 625,000 Units for a total consideration of \$50,000 which represents 4.76 % of the private placement and having increased their shareholding in the Corporation from 0% to 1.37%. The issuance of Units to the insider constitutes a related party transaction but is exempt from the formal valuation and minority approval requirements of *Regulation 61-101- Protection of Minority Security Holders in Special Transactions*, as neither the fair market value of the units issued to the insiders, nor the fair market value of the entire private placement, exceeds 25% of the Corporation's market capitalization. The Corporation did not file a material change report with respect to the participation of the insider at least 21 days prior to the closing of the private placement as the insider's participation was not determined at that time.

About Terranueva

Terranueva is leveraging research and development, innovation and operational efficiency to become a major player in the emerging cannabis industry. The Corporation's goal is to supply Canadian and international markets with premium quality medicinal and recreational cannabis. To reach this goal, Terranueva has implemented a modular production approach integrating the latest advances and innovations in the automation of these processes. Terranueva Pharma Corporation, a wholly owned subsidiary, possesses the required licenses from Health Canada to carry out this mission. For more information on Terranueva, please visit www.terranevea.ca

The Canadian Securities Exchange has in no way passed upon the merits of the proposed transaction and has neither approved nor disapproved the contents of this press release. Neither the Canadian Securities Exchange nor its Regulation Services Provider (as that term is defined in its policies) accepts responsibility for the adequacy or accuracy of this press release.

For more information, please contact:

For Terranueva Corporation:
Peter Polatos, President and Chief Executive Officer
Telephone : (450) 591-1011